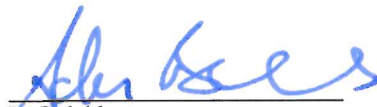




CERTIFIES CONFORMES


Le Président
Andree Willi Herbert Behrens

A1-ENVIROSCIENCES

Plaquette
Mission de compilation
31/12/2025



Ce document contient 17 pages



Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Annexe comptable	8



A1-ENVIROSCIENCES

Comptes annuels

01/01/2025 - 31/12/2025

3 RUE SAINT-GEORGES

75009 PARIS

Actif			Au 31/12/2025			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL				
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
TOTAL						
Total de l'actif immobilisé (III)						
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits finis	53 973		53 973	
		Marchandises				
		TOTAL	53 973		53 973	
	Créances (3)(4)	Avances et acomptes versés sur commandes	3 343		3 343	
		Créances Clients et Comptes rattachés	1 540 747		1 540 747	
		Autres créances	38 243		38 243	7 853
		Charges constatées d'avance				
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	1 578 990		1 578 990	7 853
	VMP	Actions propres				
		Autres titres				
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	111 228		111 228	9 590
		TOTAL	111 228		111 228	9 590
Total de l'actif circulant (IV)			1 747 535		1 747 535	17 443
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)			1 747 535		1 747 535	17 443
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an						
(3) Dont à moins d'un an					1 578 990	
(4) Dont à plus d'un an						
Clause de réserve de propriété						
Immobilisations			Stocks		Créances clients	

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	-39 678	
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	135 920	-39 678
	Situation nette avant répartition	106 242	-29 678
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)		106 242	-29 678
Aut. fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
Provisions	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions (III)			
Dettes (1)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 724	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 197 522	8 777
	Dettes fiscales et sociales	430 046	
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		38 344
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes (IV)		1 641 293	47 121
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)		1 747 535	17 443
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 627 569	47 121
(2) Dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 08/10/2024 Au 31/12/2024 3 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	957 734	164 953	1 089 845	
	Production vendue : - Biens			32 843	
	- Services		1 096 776	914 798	
	Montant net du chiffre d'affaires	957 734	1 261 730	2 037 486	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				2 037 486	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises			19 466	
	Variation de stocks			618 168	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			607 689	39 678
	Impôts, taxes et versements assimilés			13 197	
	Salaires			662 283	
	Cotisations sociales			269 927	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			-334 070	
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)				1 856 662	39 678
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				180 823	-39 678
QP au opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers	De participations (2)				
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			0	
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers (V)			0	
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)				
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières (VI)				
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				0	
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)				180 823	-39 678

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 08/10/2024 Au 31/12/2024 3 mois
Produits exceptionnels (4)	(VII)		
Charges exceptionnelles (5)	(VIII)		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats	(IX)		
Impôt sur les bénéfices	(X)	44 903	
Total des produits (I + III + V + VII)		2 037 486	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		1 901 565	39 678
BÉNÉFICE OU PERTE		135 920	-39 678
(1) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées			
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			
(4) Dont	- Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(5) Dont	- Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		

SAS A1-ENVIROSCIENCES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
1.1	Principes généraux	3
1.2	Evénements principaux	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Informations relatives à l'actif	4
2.1.1	Précisions sur les stocks et en-cours	4
2.1.2	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	5
2.2	Informations relatives au passif	5
2.2.1	Capitaux propres	5
2.2.2	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	9
2.3	Informations relatives au compte de résultat	9
2.3.1	Précisions relatives à certains éléments	9
3	Informations relatives à l'effectif	10
3.1	Informations relatives à l'effectif	10

1 Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2022-06 de l'ANC du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Ce règlement a été appliqué par anticipation à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

1.2 Evénements principaux

Au titre de l'exercice N, aucun événement significatif n'est à signaler

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.1.1 Précisions sur les stocks et en-cours

1. Tableau des stocks et en-cours

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Matières premières et autres approvisionnements	-	-
En-cours de production	-	-
Produits finis	53 973	-
Marchandises	-	-
TOTAL	53 973	-

2.1.2 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances de l'actif circulant	1 578 990	1 578 990	-
Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL	1 578 990	1 578 990	-

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	10 000	-	-	10 000

2. Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	10 000	1	-
Actions à droit de vote double	-	-	-
Actions à dividende prioritaire	-	-	-
Actions de priorité	-	-	-
Actions de jouissance	-	-	-
Autres	-	-	-
TOTAL	10 000		

3. Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	10 000	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-39 678	-	-
Résultat de l'exercice	-39 678	39 678	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	-29 678	-	-	-

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-39 678
Résultat de l'exercice	-	135 920	-	135 920
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	-	135 920	-	106 242

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 197 522	1 197 522	-	-
Autres dettes	430 046	430 046	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 627 569	1 627 569	-	-

2.3 Informations relatives au compte de résultat

2.3.1 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants	Charges à payer	Montants
Factures à établir	16 468	Factures non parvenue	527 604
Factures à établir - Travaux	10 150	Provisions sociales	154 136
-	-	Etat- Charges à payer	13 197
-	-	-	-
TOTAL	26 618	TOTAL	694 937

3 Informations relatives à l'effectif

3.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 8.

a1-envirosciences
Société par actions simplifiée
Capital social : 10.000 €
Siège social : 3-5 rue Saint-Georges, 75009 Paris
RCS Paris 934 826 561

(la « **Société** ») / (The "**Company**")

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2026**

La société **a1 Holding GmbH**, société de droit allemand au capital social de 25.000 euros, dont le siège social est situé c/o a1-envirosciences GmbH, Eichsfelder Str. 1, 40595 Düsseldorf, Allemagne, immatriculée au registre des sociétés de Düsseldorf sous le numéro HRB 98000, représentée par Monsieur Andree Willi Herbert Behrens, dûment autorisé à l'effet des présentes,

Propriétaire de la totalité des actions, entièrement libérées, représentant la totalité du capital social de la Société,

En sa qualité d'associé unique de la Société (l'« **Associé Unique** »),

1. Déclare être appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Quitus au Président de la Société ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Reconstitution des capitaux propres de la Société ;
- Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue de formalités.

2. Déclare avoir été mis en possession les documents suivants dans les délais légaux et statutaires :

**MINUTES OF THE RESOLUTIONS
OF THE SOLE SHAREHOLDER
DATED 15 SEPTEMBER 2026**

The company **a1 Holding GmbH**, company incorporated under German law, with the share capital of EUR 25,000 having its registered office at c/o a1-envirosciences GmbH, Eichsfelder Str. 1 40595 Düsseldorf, Germany, registered in the register of Companies House of Düsseldorf under number HRB 98000, represented by Mr. Andree Willi Herbert Behrens, duly authorized for the purpose hereof,

Holder of the shares, entirely released, constituting the totality of the share capital of the Company,

Acting in its capacity as sole shareholder of the Company (the '**Sole Shareholder**'),

1. Hereby declares to have been called upon to rule on the following agenda:

- Examination of the Management Report concerning the accounts for the financial year ended 31 December 2025;
- Approval of the accounts for the financial year ended 31 December 2025;
- Release of liability to the Chairman;
- Allocation of the results of the financial year ended 31 December 2025;
- Re-establishment of the equity capital of the Company ;
- Examination of the third-party transactions referred to in Article L. 227-10 of the French commercial Code;
- Powers to carry out formalities.

2. Hereby declares having been provided with the following documents within the prescribed time limits:

- Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Exemple des statuts ;

3. Déclare avoir pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que du Rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 135.920 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le Rapport de gestion du Président.

L'Associé Unique prend acte qu'une somme d'un montant de 25.997 euros a été enregistrée au titre des charges non déductibles fiscalement telles que visées aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis l'immatriculation de la Société.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit 135.920 euros, comme suit :

- à la réserve légale pour un montant de 1.000 euros, qui s'élèvera ainsi à 1.000 euros après affectation et sera intégralement dotée à hauteur de 10%;
- au report à nouveau pour un montant de 134.920 euros, qui deviendra créancier à

- annual accounts ended on 31 December 2025;
- Management Report of the Chairman;
- Copy of the Articles of Association;

3. Hereby declares having adopted the following resolutions:

FIRST RESOLUTION

The Sole Shareholder, having acknowledged the accounts for the financial year ended 31 December 2025, including the balance sheet, the results account and the annex, as well as the Management Report, approves the annual accounts of the financial year ended 31 December 2025 as presented, and which show, for said financial year, a profit of EUR 135,920.

The Sole Shareholder also approves the operations appearing in these accounts and summarised in the Management Report of the Chairman.

The Sole Shareholder notes that a fiscally non-deductible charges as referred to in articles 223 quater et 223 quinquies of the French General Tax Code was incurred by the Company in the course of the previous financial year for an amount of EUR 25,997 euros.

The Sole Shareholder takes notes, in accordance with Article 243 *bis* of the General Tax Code, that that no distribution of dividends has taken place since the incorporation of the Company.

Consequently, the Sole Shareholder gives a release from liability to the Chairman for his management duties during the past financial period.

SECOND RESOLUTION

The Sole Shareholder, on the Chairman's proposition, decides to allocate the profit of the financial year ended 31 December 2025, i.e. EUR 135,920 as follows:

- EUR 1,000 to the legal reserve, which will thus amount to EUR 1,000 after allocation and will be fully funded up to 10% of the share capital;
- EUR 134,920 to the carry-forward account, which will show a credit balance

hauteur de 95.242 euros après affectation.

Enfin, l'Associé Unique décide d'affecter le solde créditeur du compte « report à nouveau », soit 95.242 euros, au compte « autres réserves », dont le solde créditeur s'élèvera ainsi à 95.242 euros. Le solde du compte « report à nouveau » sera ainsi réduit à néant après l'affectation.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.

En conséquence, l'Associé Unique décide de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés en vue de la suppression de la mention de « continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social » portée sur le K-bis de la Société.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a conclu aucune convention entrant dans le champ de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

of EUR 95,242 after allocation.

The Sole Shareholder decides to allocate the credit balance of the "carry-forward" account, amounting to EUR 95,242, to the "other reserves" account, whose credit balance will therefore amount to EUR 95,242. The balance of the "carry-forward" account will thus be reduced to zero following this allocation.

THIRD RESOLUTION

The Sole Shareholder took note that the equity capital of the Company had become more than half of the share capital.

Consequently, the Sole shareholder decides to undertake formalities with the Trade Register to cancel the mention "Continuity of the Company despite assets being less than half of the share capital" on the Company's Certificate of Incorporation.

FOURTH RESOLUTION

The Sole Shareholder acknowledges that, during the past financial year, the Company did not enter into any third-party transaction referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code.

FIFTH RESOLUTION

The Sole Shareholder grants all powers to the bearer of an original, copies or extracts of these minutes to carry out all legal formalities.

Of all the above, the Sole Shareholder has drawn up and signed the present minutes.



a1 Holding GmbH

L'Associé Unique / The Sole Shareholder

Représenté par/ Represented by Andree Willi Herbert Behrens